

Editorial

De gros poissons dans la nasse

Après 5 auditions retransmises en direct à la télévision nationale suivies de manière haletante par la multitude de Congolais, la sentence du "procès des jours..." est enfin tombée samedi dernier. Dans une atmosphère partagée entre soulagement (par une large majorité au plan national) et déception (surtout les pro-Kamerhe) accrochés à l'espérance d'un acquittement qui semblait bien s'éloigner au fur et à mesure qu'on s'acheminait vers son épilogue. Les dés sont jetés et on connaît désormais ce qu'il résulte. De gros poissons sont dorénavant dans la nasse.

Le Tribunal a prononcé es condamnations à des peines d'emprisonnement de 20 ans pour les deux principaux prévenus, Vital Kamerhe et Samih Jammal, assortis d'amendes (remboursement des fonds perçus au profit de la République)

et autres saisies de biens et comptes bancaires élargies à ceux des proches notamment pour le directeur de cabinet du chef de l'État. Bien lourd ce verdict pour lui, car frappé également des droits d'éligibilité durant une période de pas moins de 10 ans. A quoi devrait-on s'attendre lorsqu'on fait main basse sur les fonds publics via détournement ou vol classique ? Les retombées de cette affaire semblent avoir sonné l'heure de la fin de l'impunité. Mais aussi de la récréation ! L'État de droit tant prôné par la plus haute hiérarchie du pays n'a-t-il pas montré là le bout de son nez ? On en est à espérer que notre justice en toute indépendance continuera à s'acquitter de sa tâche, sans interférence de l'exécutif. C'est à ce prix seulement que le peuple pourra (enfin) faire confiance en elle. Et cette manière, d'autres dossiers pendants devant cette justice pourront bien connaître leur issue...

Bona MASANU

E-Journal KINSHASA

Hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité

6^{ème} année - Série B - n°0046 du mercredi 24 juin 2020

Fondateur : EALE IKABE - Directeur de la publication : BONA MASANU

Tel. et whatsapp: +243840748000 - e-mail: ealeikabe@yahoo.fr - Facebook: EJournal Kinshasa - youtube : télétempslibre@gmail.com (disponible fin janvier 2020) - www.e-journal.info



Condamné à 20 ans de prison

(Lire en page 3)

Mort politique de Kamerhe ?

Brin d'histoire (suite et fin)

Parcours du premier président Joseph Kasa-Vubu raconté par sa fille Marie Rose

(Page 6)



Déconfinement (Page 13)

Encore 10 jours de patience

Santé

Mbandaka cherche 15 millions \$ pour la riposte du duo Ebola et Coronavirus

(Page 9)

Société

Les cimetières, un business qui marche

(P10)

Lingwala (P. 12)

Rivalité entre immeubles et maisons basses

Jakarta : le plus grand marché et resto de nuit de Kinshasa

(P11)

Société

(P9)

Koffi Olomidé : « Moi aussi, je peux faire directeur de cabinet »

Souvenir

Abeti Masikini, la tigresse aux griffes d'or forever

(P19)

Prolongations

Pele Mongo : "Je reviens dans V. Club continuer ce que j'avais commencé"

(P22)



Avec M-PESA votre argent est en sécurité et toujours disponible pour vos paiements.



Commission électorale nationale indépendante

Pour la Cenco et l'ECC "tout sauf " Ronsard Malonda pour succéder à Nangaa

A l'issue de l'élection il y a plus d'une semaine de Ronsard Malonda à la succession de Corneille Nangaa, ancien président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), continue à engendrer des controverses.

"Ce qu'il faut considérer c'est qu'il y a eu blocage pour la simple raison que chacun tenait à son candidat. Il y en a qui ont fait bloc pour soutenir la candidature de Ronsard Malonda. Pour l'ECC et la Cenco, c'est tout sauf ça, et ça doit être vraiment clair", soutient le secrétaire général de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco), Abbé Donatien Nshole.



Ce dernier a, une fois de plus, réitéré la position des catholiques et protestants qui s'opposent farouchement à la nomination de Ronsard Malonda, autrefois secrétaire exécutif national de la Ceni, pour remplacer Corneille Nangaa à la tête de cette institution d'appui à la démocratie. Ils estiment que Ronsard

Malonda "incarne la continuité de la Ceni de Nangaa". Cette instance qui, selon eux, a été à la base des élections contestées de 2018.

"C'est lui le technicien qui a combiné tout ce que nous avons déploré lors des élections de 2018. C'est-à-dire avoir ce monsieur que je respecte, à la tête de la Ceni, c'est tout

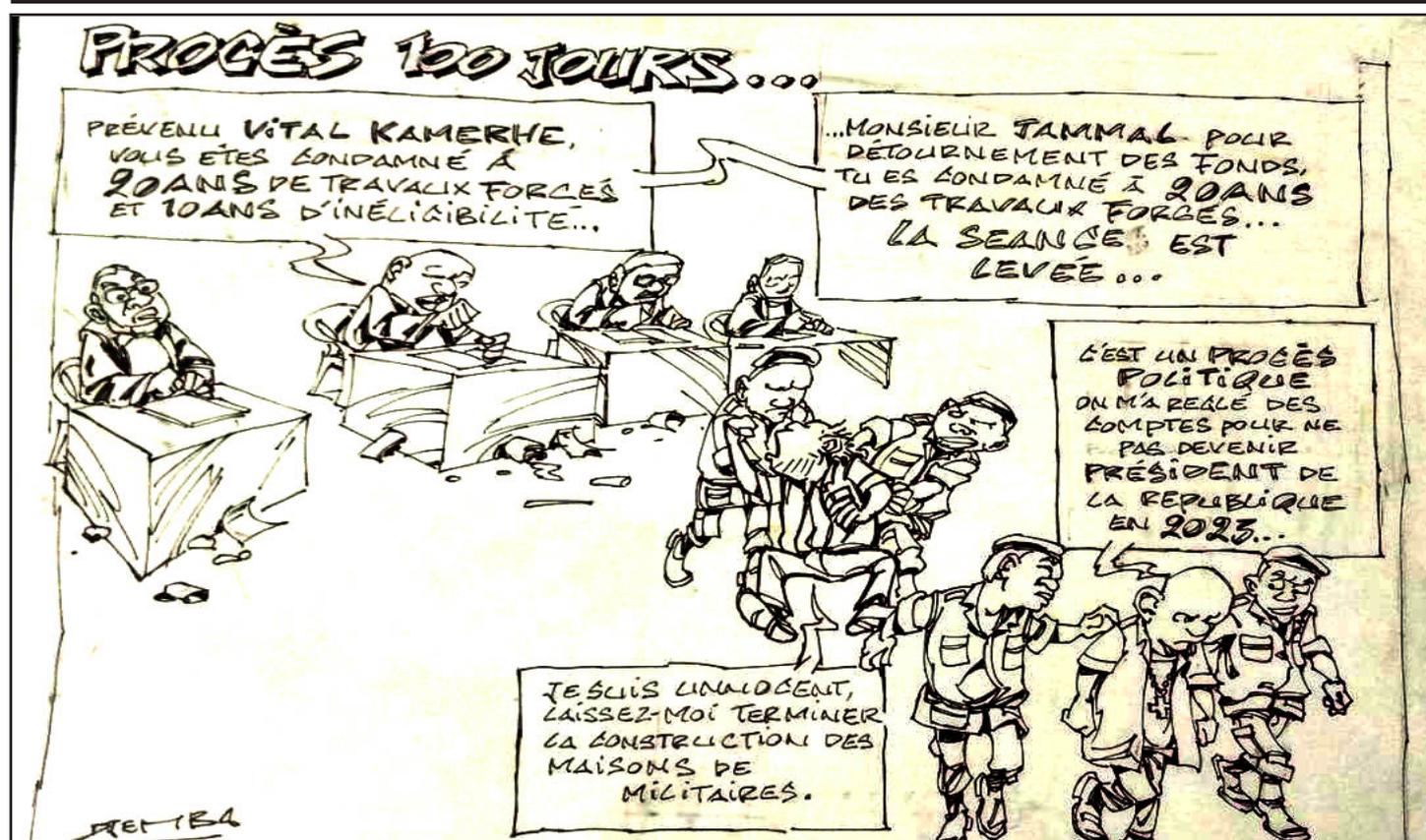
simplement la continuité de l'ancienne Ceni", a déclaré l'abbé Donatien Nsholé dans une interview accordée le samedi à la presse.

Et de poursuivre : "Si on doit aller aux élections avec Nangaa bis, je crois qu'il y aura très peu de Congolais qui vont se mettre debout pour aller voter".

Dans une déclaration faite le vendredi dernier, l'église kimbanguiste avait indiqué que Ronsard Malonda n'est pas son candidat pour succéder à Corneille Nangaa.

Ronsard Malonda, à en croire l'église kimbanguiste, n'est pas un fidèle de cette église comme le prétendent certains.

B.M.



Programme des 100 jours du chef de l'État

Vital Kamerhe condamné à 20 ans de prison au terme d'un procès sans précédent

Le directeur de cabinet du président Tshisekedi a été reconnu coupable, ce samedi 20 juin, de détournement de deniers publics et corruption aggravée. C'est un procès historique qui s'achève. Vital Kamerhe, ancien président de l'Assemblée nationale et directeur de cabinet du président de la République, Félix Tshisekedi, a été condamné, le samedi 20 juin, par le tribunal de grande instance de Kinshasa-Gombe à 20 ans de travaux forcés – dans les faits, de prison –, la peine maximale, pour « détournement de fonds publics » et « corruption aggravée ». Il se voit aussi frappé de dix ans d'inéligibilité. C'est la première fois qu'une figure politique



de cette importance est condamnée pour de tels faits en République démocratique du Congo. Vital Kamerhe et son coaccusé, l'entrepreneur libanais Samih Jammal, sont donc reconnus coupables du détournement de plus de 50 millions de dollars

destinés au financement de maisons préfabriquées prévu dans le programme d'urgence des 100 jours lancé par le chef de l'État après son investiture le 24 janvier 2019.

Pour de nombreux représentants de la société civile, ce verdict marque un tournant dans

la lutte anticorruption dans le pays. A l'Observatoire de la dépense publique (ODEP), Valéry Madianga, l'un des responsables de l'ONG, salue une « grande victoire du contrôle citoyen ». Mais pour un cadre de l'Union pour la nation congolaise (UNC), le parti de Vital Kamerhe : « Il n'est qu'une infime partie d'un système qui manque de rigueur et de transparence. Il n'était pas seul, et il faut que ça aille plus loin si on s'attaque à l'impunité ». Vital Kamerhe a déjà annoncé qu'il ferait appel de la décision au plus vite. Pour ses avocats, il a été « mal jugé » dans ce procès. « Le juge a appliqué la jurisprudence plus que la loi. Les motivations sont politiques », dénonce Me Kabengele Ilunga, l'un de ses avocats.



Arrêt sur image

Dur, dur pour les deux femmes qui comptent le plus dans la vie de Vital Kamerhe qui a reçu en prison la visite de sa mère et de son épouse Hamida Shatur. Elles vivent difficilement la situation dans laquelle se trouvent le fils et le mari présentement. Une étape pénible du parcours d'un homme : être derrière les barreaux !

Peine de 20 ans de prison pour Samih Jammal

Le tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe s'est prononcé le samedi 20 juin 2020, infligeant une condamnation de 20 ans d'emprisonnement et travaux forcés à Samih Jammal pour détournement des fonds destinés au programme des 100 jours du président de la République, corruption et blanchiment des capitaux.

Le patron de la société SAMIBO est en outre condamné au remboursement de 150 millions de dollars pour dommages-intérêts. En aussi, le tribunal a prononcé son expulsion après l'exécution de sa peine et aussi la privation du droit à la condamnation



conditionnelle ou à la libération constitutionnelle et à la réhabilitation. Le tribunal a aussi rejeté sa demande reconventionnelle ainsi que ses exceptions

d'incompétence et d'inconstitutionnalité, cette dernière devant être soulevée in limine litis. Le Libanais a, à travers sa société avait obtenu le marché de 57 millions USD de

l'État congolais pour ériger 1500 maisons préfabriquées dans 5 provinces dont Kinshasa, Kasai Central, Kasai Oriental, le Sud-Kivu et le Kongo Central. Dans la capitale, ces maisons étaient prévues pour des militaires au camp Tshatshi. À en croire le condamné plus de 200 maisons sont déjà installées au Mont Ngaliema. Samih Jammal soutient également que plusieurs conteneurs contenant des maisons préfabriquées traînent dans les différents ports notamment à Dar-Es-Salam (Tanzanie) et Lobito (Angola) pour non paiement de frais de dédouanement.

B.B.

Assemblée nationale

Haro sur la proposition de loi d'Aubin Minaku et Sakata !

Hier le Palais du peuple était assiégé par les conducteurs des mototaxis appelés communément wewa, faisant obstruction à toutes les entrées et sorties à l'hémicycle. Les

manifestants ont pris cette initiative pour s'opposer à la proposition de loi d'Aubin Minaku et Sakata portant réforme du secteur de la justice accordant des pouvoirs excessifs au ministre de la Justice. Ils



ont également pris position bouchant toutes les issues qui mènent ou viennent du Palais du peuple. Et presque au même moment, des policiers appelés en renforts sont venus pour disperser ces manifestants

identifiés comme proches de l'USPS. C'est pour la deuxième fois que le sanctuaire de la démocratie est assiégé par une meute des wewa.

EJK

«Procès 100 jours» (Suite)

3 ans de travaux forcés pour Benjamin Wenga et Fulgence Bamarosi

La Cour d'appel de Kinshasa/Gombe siégeant en chambre foraine a rendu son verdict dans le procès qui opposait, dans le cadre du programme de 100 jours du président de la République, Benjamin Wenga (ex-DG de l'OVD) et Fulgence Lobota Bamarosi (ex-DG de FONER) au ministère public. 3 ans de travaux forcés et le paiement de 10 millions USD, telle est la sentence pour chaque prévenu. En plus, les deux condamnés perdent leur droit de vote et d'éligibilité pour 5 ans. Quant à Modeste Makabuza de la Société congolaise de construction (SOCOC), il lui a été infligé une peine d'une année de prison ferme. En somme, c'est un autre volet du «procès 100 jours» qui a eu lieu hier mardi 23 juin. A l'audience de vendredi 12 juin dernier consacrée



Benjamin WENGA



Fulgence LOBOTA BAMAROSI

aux plaidoiries des parties, le ministère public avait requis 15 ans des travaux forcés à l'encontre de Benjamin Wenga et Fulgence Baramos, et la moitié de la peine à l'endroit de Modeste Makabuza. Pour l'accusation, les désormais ex-DG de l'OVD et de FONER ont conclu un contrat

en vue d'obtenir 15 millions de dollars de préfinancement des travaux de réhabilitation des routes que devrait effectuer la SOCOC dans les provinces du Nord-Kivu et Sud-Kivu. Malgré la tentative des avocats des prévenus de renverser toutes les accusations portées contre leurs clients, en responsabilisant le ministre des ITPR

de l'époque, Thomas Luhaka, actuel ministre de l'ESU, qui avait donné son aval pour la signature de ce contrat incriminé, la Cour a sensiblement réduit cette peine en la divisant par 5. Peut-être qu'ils pourront obtenir gain de cause à la Cour de cassation, en cas de pourvoies auprès de cette juridiction.

B.L.



RAWBANK

is my bank.



*Pour une sécurité sociale
sécurisante*

95, Blvd du 30 juin
B.P 8933 Kin 1 Gombe / RD Congo

Trajectoire du premier président de la RDC retracée par sa fille Marie-Rose Kasa-Vubu (Suite et fin)

Joseph Kasa-Vubu : instigateur du nationalisme congolais

En rendant à Dieu ses prérogatives et à César ce qui lui est dû, nous devons à la vérité de reconnaître que le premier président du Congo post-indépendance a joué un rôle prépondérant dans la marche conduisant à l'accession du pays à la souveraineté internationale le 30 juin 1960. Passé désormais à la postérité, l'histoire devra continuer à l'enseigner pour que la mémoire collective le fixe et le grave à jamais dans le marbre. Sans nul doute, c'est lui qui donna le signal du départ du nationalisme congolais. Le sort a semblé s'acharner sur les artisans de la libération congolaise dont lui. Après sa destitution le 24 novembre 1965 par Joseph Désiré Mobutu, Kasa-Vubu se retira dans son fief à Boma, où Stanley installa la première capitale, en 1886. Il a rendu l'âme le 24 mars 1969. Joseph Kasa-Vubu fut indéniablement le plus pur des nationalistes congolais. De petite taille, homme fondamentalement



Marie-Rose, la fille de Kasa-Vubu timide et discret, portant lunettes, et dont un ancêtre - dit-on - fut l'un de ces Chinois venus construire vers 1895 le chemin de fer Matadi-Kinshasa, il avait une volonté de fer, lui qui a fait ses humanités chez les pères de Scheut. Séminariste, il avait été instituteur avant de devenir commis du gouvernement et père de famille nombreuse. Kasa-Vubu et Lumumba s'étaient rencontrés vers 1958, mais en dehors de leur nationalisme ils n'avaient rien de commun. Lumumba était nerveux et entreprenant, d'un orgueil dévorant. Kasa-Vubu plus calme et lent, oriental dans son comportement et sans aucune ambition personnelle. Paradoxalement, Kasa-Vubu donna le signal du départ du nationalisme

et Lumumba lui emboîta le pas. C'était en 1957, il avait été élu bourgmestre (premier Noir) de la commune Dendale, encore Léopoldville. Dès son installation, devant des fonctionnaires belges ahuris et scandalisés, il évoque l'indépendance de son pays, qui sera dorénavant son seul objectif.

Quelques mois plus tard, le 24 août 1958, le général de Gaulle promet l'indépendance africaine de l'autre côté du fleuve, à Brazzaville. Aussitôt le Congo belge a les nerfs à fleur de peau. Le dimanche 4 janvier 1959, la poudrière éclate dans la capitale, malgré les appels au calme de Kasa-Vubu, adepte de la non-violence. L'émeute gronde, le sang coule. L'armée intervient, Kasa-Vubu est arrêté (avec quelques-uns de ses compagnons) et considéré comme responsable de l'explosion. Bruxelles réagit bien, le roi Baudouin promet aux Congolais l'indépendance apparemment sans atermoiements funestes.

Ainsi que nous l'avons promis dans notre précédente livraison, nous publions aujourd'hui la seconde et dernière partie de cette épopée retracée ici par une de ses enfants, l'aînée des filles, Marie Rose Kasa-Vubu

Kiatzabu. Lecture.

- Après avoir été déposé par son successeur à travers un coup d'État, sur ordre de votre père destitué, toute votre famille s'est retirée à Boma, comment avez-vous vécu tout cela ?

Il fallait donc se résoudre à vivre une nouvelle vie. Il faut avouer que nous menions déjà une existence ordinaire. Quoique notre père fut président de la République, nous menions une existence en toute sobriété faite de toutes ces valeurs qui vont avec. Bien loin des fastes qui caractérisent généralement certains pouvoirs. Attitude due à l'éducation reçue de ses formateurs mettant en avant des vertus qu'il nous a inculquées. Pour répondre à votre question, je dirai que même si c'était dur de la vivre, cette situation ne nous a fondamentalement pas déstabilisés. L'idée de chercher d'abord à s'accrocher aux privilèges que confère un certain rang qu'on occupe dans la société n'était nullement du fait de notre géniteur. Pas plus que chercher à revenir sur ses pas par un quelconque moyen. Notre père s'est retiré pacifiquement après l'y avoir contraint bien sûr pour venir vivre tous ensemble à Boma où maman disposait de quelques concessions. Alors, désormais loin

Suite en page 7



Trajectoire du premier président de la RDC retracée par sa fille Marie-Rose Kasa-Vubu (Suite et fin)

Joseph Kasa-Vubu : instigateur du nationalisme congolais

Suite de la page 6

des arcanes du pouvoir et autres sirènes le caractérisant. Il faut noter qu'on nous a fait subir les affronts sans broncher. Tenus en respect dans une résidence surveillée, on ne sourit pas face à des situations de ce genre qui ne pouvaient que faire naître des frustrations. On a compris finalement que ceux qui étaient autour du nouveau patron du pays lui faisaient de faux rapports pour nous enfoncer davantage.

- Puis est arrivé ce jour où Dieu l'a rappelé dans son royaume un certain 24 mars 1969...

Il est bien des gens pas du tout préparés spirituellement pour encaisser le coup de ce type. Ce que mon père a vécu durant son isolement en résidence surveillée nous a conduits à un niveau spirituel très élevé. Quand il est mort, évidemment on ne s'y attendait pas, on n'y croyait vraiment pas. Il faut relever qu'il est mort davantage par frustration. L'administration publique notamment à Boma y a été pour quelque chose. Et maman (Hortense) n'a pas manqué de dire que maintenant qu'il est parti telle était votre volonté, vous allez chercher une autre cible. Cela vous a-t-il plu, s'adressant à ceux-là qui l'ont précipité. Mobutu le savait-il ? Je ne sais pas trop... Lorsque mon père meurt, il se trouve en Allemagne et à son retour



il est venu jusqu'à Singhini où il a été inhumé pour déposer une couronne de fleurs à bord de sa voiture de commandement (Mercedes) par route. Personnellement je suis consciente du nom que je porte et dans ce sens j'ai entrepris beaucoup de choses pour sa reconnaissance, afin de faire réparer les injustices commises en voulant tronquer la réalité et effacer son passé. Il faudrait par reconnaissance remettre à Kasa-Vubu ses attributs: bref, ce qui lui est dû.

- Visiblement vous semblez avoir beaucoup à dire sur ce qui doit être entrepris pour que la nation lui soit vraiment reconnaissante...

Évidemment, je me bats pour qu'on puisse lui accorder la place qu'il mérite. Par exemple, l'histoire du 4 janvier 1959 est tronquée, pour quelle raison ? Idéologique peut-être ! On ressasse cela volontairement pour ne pas dire réellement la vérité. On assimile ça à la fronde née d'un match de football alors que c'est faux ! Ceux qui sont venus du stade n'avaient rien à avoir avec ce qui se passait

là où devrait se dérouler un rassemblement pour revendiquer les droits des Congolais. Que vient faire un match de football là avec les supporters mécontents ? Je me suis déjà élevée en 1991 contre tout ça du haut de tribune de la Conférence nationale souveraine notamment. Mais ma voix seule ne pourra pas changer fondamentalement grand-chose. Les Congolais devront s'y impliquer, à mon avis. Ce qui dérange encore c'est le fait qu'en 1963 en signant la Charte qui fonde l'Organisation de l'unité africaine à Addis-Abeba, là encore on a cherché à effacer les traces de l'histoire. Pourquoi les Kwame Nkrumah, Nasser, Nyerere (des pères-fondateurs) sont toujours là (à travers photos et documents) et pas Kasa-Vubu dont le portrait a même disparu. Qu'est-ce qui s'est encore passé là-bas aussi ? C'est une somme de questions qui laissent pantois. On cherche à tout galvauder dans l'intérêt de qui ? C'est triste ! Je demande à ceux qui assurent la continuité du pouvoir de rétablir ce qui est exact. Je

voudrais particulièrement m'adresser à notre actuel chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi, de se réapproprier ce dossier, car il va devoir l'an prochain diriger cette instance panafricaine pour que ces injustices soient réparées. Il n'est pas trop tard pour le bien de la postérité. Et même au plan local afin que les générations actuelles et futures le sachent... Quand on observe encore le monument érigé au rond-point Kimpwanza à l'effigie de notre père, artisan de notre indépendance, il y a moyen de faire mieux... Tenez encore ceci !

Notre père mérite bien plus que ce traitement au rabais lui réservé par le concepteur d'un dictionnaire qu'on a distribué aux élèves par le passé. Dans ce dictionnaire par exemple, Kasa-Vubu n'a eu droit qu'à une seule ligne pour dire simplement "premier président" faisant abstraction volontairement de tout ce qu'il a fait pour ce pays alors que sur d'autres noms, on s'est inutilement répandu. Je me suis insurgée à cette époque pour qu'on puisse le retirer parmi les manuels didactiques parce que ceci était une manière d'éluder ce qu'il a été et fait au profit de la nation. J'en étais choquée. Tout ce que l'on veut c'est qu'il soit remis à sa place avec la reconnaissance y afférente.

Entretien avec Bona MASANU

Don de l'UE et de l'Unicef

22 véhicules, 91 motos et 106 réfrigérateurs solaires pour 40 zones de santé

La dotation faite par l'union européenne (UE) et l'Unicef et constituée de 22 véhicules, 91 motos, 106 réfrigérateurs a été réceptionnée lundi 22 juin par le vice-ministre de la Santé Albert Mpeti Biyombo au cours d'une cérémonie au siège du Fonds des Nations unies pour l'enfance. Ce don a été remis par Jean-Marc Châtaigner, le représentant de l'UE et le représentant local de l'Unicef, Edouard Beigbeder, qui ont exprimé leur détermination à apporter le soutien nécessaire à la RDC.

Ce matériel roulant et d'appoint est destiné à la gestion des vaccins pour quelques formations sanitaires.

Il sied de noter que les



intrants nutritionnels concernent les rations de 40 000 enfants en proie à la malnutrition dans le cadre du Programme de renforcement de l'offre



et du développement de l'accès aux soins (Prods). Précisons que ce don sera réparti dans 8 provinces : Kinshasa, Kongo central, Ituri, Nord-Kivu, Haut-

Uele, Kasai central, Kasai Oriental, Lomami.

Il s'agit de 40 zones de santé, soit plus de 10 000 millions d'habitants.

B.M.



Cette page santé vous est offerte par NL Clinic

Nous vous apportons notre contribution active dans l'amélioration des systèmes de santé.

Contact : Immeuble Sanash Local 10,

130 Boulevard du 30 juin

Tél +243 814 165 295 |

Email : kinshasa@afia.sante.org

Kinshasa - Gombé / RDC

Contact Bruxelles :

64 Avenue de la Faisanderie

Tél +32 47451 8844 ; +32 47773 1124

Email: europe@afia-sante.org

1150 Bruxelles /Belgique

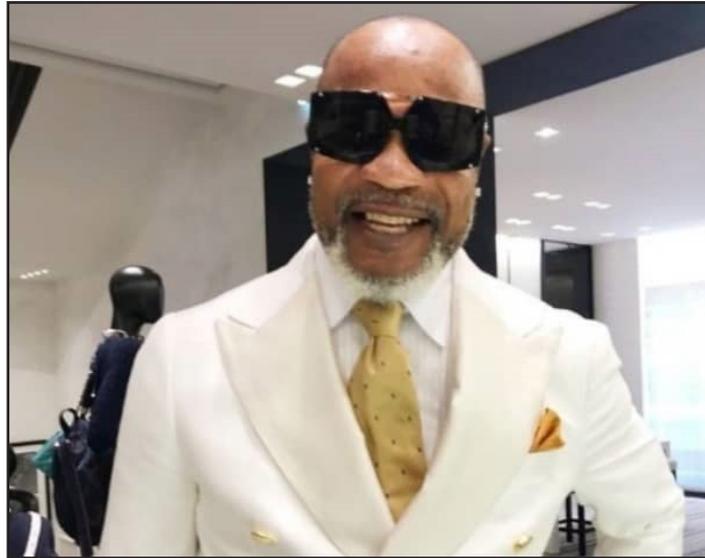
Nous vous attendons à bras ouverts

Koffi Olomidé : «Moi aussi je peux faire directeur de cabinet du chef de l'État »

Les sorties médiatiques de ces derniers temps de l'artiste-musicien Koffi Olomidé, patron du groupe Quartier Latin, sont marquées par une prise de position claire. Il plaide invariablement pour la dépolitisation de certains postes institutionnels en République démocratique du Congo.

Sans mâcher ses mots, il le dit de vive voix estimant que le patriotisme et les compétences avérées de certains citoyens devront prendre le dessus sur des appartenances et tendances politiques : des critères mis en avant pour exercer une fonction ou occuper un quelconque poste.

« Le poste comme celui du directeur de cabinet du chef de l'État, on peut aussi faire appel à Koffi Olomidé et je vous assure, vous verrez la qualité d'un travail qui



sera accompli», a-t-il déclaré. Commentant à sa guise l'actualité brûlante dominée indéniablement par le procès Kamerhe dont le verdict est tombé samedi 20 juin dernier.

Au regard de son train de vie, Koffi Olomidé soutient qu'il ne viendrait pas là pour chercher à s'enrichir contrairement aux politiciens qui ne pensent qu'à se mettre plein les

poches, s'engraisser au grand dam du peuple. Il n'a aucunement l'envie, soutient-il, de changer son rang social. Il continuera de vivre, insiste-t-il, comme d'habitude si ce poste convoité lui est confié.

« J'habiterai toujours dans ma maison, je n'aurai pas besoin d'avoir une tout autre vie que celle je mène. Le Congo n'appartient pas

seulement aux politiciens, mais également à tout citoyen qui aime son pays. Les politiciens demeurent esclaves des coalitions politiques », a-t-il ajouté.

Non sans avoir souligné qu'à l'évidence, le chef de l'État donne des orientations dont les collaborateurs sont tenus de mettre en musique. Et de son côté, relève-t-il, rien ne pourra l'empêcher de formuler des propositions concrètes dans le sens de l'épanouissement du pays. D'autre part, il est revenu sur un fait pour le dénoncer ouvertement. « Le président du Sénat toucherait 100 000 dollars par mois. Si c'est vrai, est-ce que ça ne le gêne pas quand il reçoit cette somme ? », s'est-il interrogé. Et de poursuivre : « Si ça ne le gêne pas, c'est qu'il n'a pas l'amour du pays ».

Bona MASANU

Coronavirus

L'équipe provinciale pour la riposte Mbandaka cherche 15 millions \$ désespérément

Après avoir reçu le ministre de la Santé, Eteni Longondo, assorti d'une réunion avec ce dernier, l'équipe provinciale Mbandaka pour la riposte dans le cadre du Covid-19 et pour enrayer la résurgence d'Ebola, lui a soumis un cahier de charges. Elle a besoin de



Le ministre de la Santé, Eteni Longondo, à son arrivée à Mbandaka

disposer de 15 millions \$ pour la croisade contre ce couple infernal (Covid-19/Ebola). Dans l'entretemps, les bailleurs de fonds ainsi que d'autres structures apportent déjà, un tant soit peu, leur assistance. Deux premiers cas de guérison d'Ebola ont été présentés au public tout récemment.

Ansi va la vie

Nécropole : un business qui marche fort !

Kinshasa, avec de plus 10 000 millions d'âmes qui y vivent, n'a pas échappé aux multiples mutations qu'ont subies les autres métropoles de par le monde. Cela va sans dire qu'on compte les morts par milliers au quotidien. Ainsi donc, enterrer un défunt dans la capitale de la République démocratique du Congo est un véritable chemin de croix. Un vrai casse-tête en somme ! Les familles remuent ciel et terre pour y parvenir. Les mesures sécuritaires assorties de l'interdiction d'organiser des deuils et des services funéraires comme à l'accoutumée sont venues quelque peu alléger cette peine endurée par des familles entières. Par ricochet les tenanciers des salles polyvalentes faisant également office de funérarium ont dû revoir leurs calculs, car Covid-19 est venue restreindre toutes les marges de manœuvre. D'autant que la consigne a été donnée au plus haut de sommet de l'État pour une meilleure gestion de la pandémie : plus question que les corps transitent



par ces espaces pour des veillées. Lesquelles obligeaient les familles des défunts à casquer encore un peu plus pour accueillir parents, amis et connaissances occasionnant bien de dépenses dont on pouvait bien se passer. Effet de mode ! Les propriétaires de ces salles ont donc mis la clé sous le paillason. Peut-être provisoirement... Le temps que tout redevienne normal ! Dans l'entre-temps, on s'en tient aux mesures drastiques de distanciation physique et bien d'autres encore dans le souci de briser, autant que faire se peut, cette chaîne de contamination tant redoutée à l'échelle planétaire. Au bout du processus, il y

a bien évidemment les nécropoles ou simplement cimetières, endroits incontournables où on achemine les corps des défunts pour y être inhumés. Leurs propriétaires, plus heureux que d'autres, encaissent bien des sous

la Nationale 1 (Route de Matadi), il y a quelques répliques comme Benseke Nouvelle cité qui accueille toujours des dépouilles avec une différence de bourses. D'ailleurs dans l'objectif de croître leurs recettes, les propriétaires de Benseke Nouvelle cité viennent d'emménager un autre espace aux environs de Kasangulu tout aussi moderne que son devancier.

Dans ce périmètre, on en compte un peu plus tels que Chemin du Paradis (mini Nécropole entre terre et ciel) avec quasiment les mêmes services et à la clé, la qualité. Et tout autour il y a des accessoires qui



surtout en cette période toute particulière où la cadence de décès a véritablement connu une courbe ascendante à un rythme inhabituel, voire infernal. Le pic en terme de tarif est de 5 000 \$, le moins disant est à 1 200 \$ avec comme avantage : une tombe et un caveau convenable différents d'anciennes pratiques où ce n'était qu'un trou et on y déversait la terre. Simplement. A l'image du Nécropole situé du côté de la Nsele et à l'autre extrémité de la ville, sur

vont avec... A l'entrée de Kongo Central, les cimetières sont à foison. Tout bien considéré, la ville de Kinshasa compte déjà cinq cimetières désaffectés notamment celui de Binza Delvaux (le premier de Léopoldville), de Kasa-Vubu (Saio), de l'ex-Saint Jean (actuel Cité du peuple, RTNC), Gombé, Kimbanseke puis Kinsuqa. Ce dernier est en train d'être envahi par des constructions anarchiques en proie du reste à des érosions...

EIKB65

Jakarta : le plus grand marché et resto de nuit de Kinshasa

Tirant son nom de la capitale de l'Indonésie où les troupes de la Force publique sont allées se battre, le marché Jakarta est le plus grand marché de nuit de Kinshasa plus connu pour ses grillades où tous les couche-tard venaient se ravitailler jusqu'aux petites heures du matin. Accueillant plusieurs centaines de vendeurs de produits divers et des tenanciers de nganda et restaurants de fortune, cet espace ressemble aujourd'hui à un gîte de malfamés qui se livrent à la consommation de chanvre et d'alcool, au vol et à la prostitution.

Il y a belle lurette, Jakarta s'identifiait aux étals de grillades : poisson, poulet, brochettes de viande servis avec la chikwange. Avec la particularité de démarrer à partir de 18 heures pour s'arrêter aux petites heures matinales. Son emplacement au cœur du quartier Matonge



et sa proximité avec les dancings-bars ont fait sa renommée car après une soirée bien arrosée, les noctambules se rendaient à cet endroit pour acheter de quoi mettre sous la dent. Pas seulement les noceurs mais aussi tous ceux qui aiment manger de la bonne grillade s'y côtoyaient. On venait de partout et à tout moment de la nuit pour se retrouver là. A l'époque, il

n'y avait pas des boutiques, restaurants ou ngandas. Avec le temps, ce marché de nuit s'est transformé à un lieu ordinaire où on

on propose l'alcool frelaté et des endroits aménagés pour la vente du cannabis et au vu et au su de tout le monde. Situé à côté de la maison communale et du sous-commissariat de la police, cet espace est devenu un no man's land ou un far-west où les Shégués, prostituées ou autres malfrats ayant élu domicile dictent leur loi. Plusieurs petits pavillons servant des dépôts sont devenus des maisons de passe pour des prostituées et de gîte pour des voleurs et malfrats.

Jakarta a perdu sa particularité d'autrefois (marché de grillades et sa réputation de resto de nuit) pour devenir un lieu malfamé : repaire des



trouve des étals de divers produits manufacturiers, des gargotes appelés malewa, de petits débits de boissons. On y trouve également de shops où

malfrats. Pour combattre la criminalité, il est préférable de l'aménager dans les normes ou carrément le délocaliser.

Herman Bangi Bayo

MBOTÉ SOURIEZ

Disponible sur www.mbote-souriez.com Téléchargement gratuit

Tour de ville

Le nouveau Lingwala en hauteur est arrivé !

La commune de Lingwala est l'une des 24 que comptent la ville province de Kinshasa. Elle a la particularité d'être une des communes la plus ancienne et la plus fréquentée. Un dimanche, il y a quelque temps (bien avant l'avènement de Covid-19), je me suis permis une balade de nuit en forme de Lingwala by night. A ma grande surprise, j'ai revu des sites historiques, quelques universités, de nouvelles écoles, des églises, la Cité de la radio, des hôpitaux, le Parlement, le Musée, sous un autre angle. Et même des immeubles qui ont poussé comme des champignons.

Encore jeune, je devais avoir entre 15 et 16 ans, je fréquentais Saint Jean pour rendre visite à mes amis. Et la Cathédrale ainsi que l'Académie des Beaux-arts où mon frère a fait l'école secondaire.

C'est à la rivière Gombe sur Kato Nord que je démarre ma balade à l'ex Saint Jean. Je découvre un bâtiment à 3 étages jaune qui abrite l'école Révérend Kim juste à côté de la Bambinière. En plus d'un mini espace pour la pratique de la pétanque sur le terrain Comète. Sur ce dernier qui fait face à l'ex-Maison Schengen, on a installé des agences de voyages, des cybercafés, des restaurants et bars.



Sur cet endroit, on a érigé une Kermesse avec plus de 50 stands à louer à 650\$ USD l'unité. Plus loin j'arrive au croisement Itaga/24 novembre, il y a Le 24, terrasse Lounge et discothèque.

Et sur Mbomu (le marché qui était attendant a été rasé), il y a une pâtisserie et des boutiques en bas d'un immeuble. Et le long de l'avenue 24 novembre, (du côté droit en venant de la Ville), se dressent des structures académiques comme l'Institut supérieur d'aménagement urbain (ancien IBTP), l'Académie des beaux-Arts dont le site est très fréquenté au mois d'août de chaque année, l'Ecole primaire Bosembo, et la cathédrale Notre Dame de Kinshasa, l'USAM, une autre école primaire Notre Dame, Congo loisirs et un nouvel immeuble commercial. Et du côté gauche, un hôtel y est érigé joutant le sous-commissariat de police, des agences de transfert d'argent, des restaurants, des structures de distribution de bouquets

Canal TV, et une banque. Un bistrot des jeunes kinois sur Mweka, un restaurant congolais de luxe sur Isangi, l'avenue du défunt poète Lutumba, aujourd'hui plus fréquentée du fait de la présence de ce resto. Avant d'arriver à la maison communale on tombe nez à nez avec l'école primaire, secondaire et universitaire Révérend KIM, et sur Kalebelembe, la maison communale qui fait face à Assanef, siège de l'Association des anciens des frères des écoles chrétiennes, faisant office de site funéraire, avec une devanture en forme de galerie marchande. L'avenue Nyangwe (la plus fréquentée), car beaucoup font jonction ici avant d'aller ailleurs avec une multitude de débits de boissons à ciel ouvert, l'hôtel Emilton du visage emblématique de la commune Emile Ngoy. Au rond-point Nyangwe-Huilleries, une sorte de gare routière où on peut prendre le transport pour aller partout au départ de Lingwala. Non loin de l'institut éponyme, en face, chez André le safoutier est fermé depuis sa mort. Mais sur l'avenue Bukama, les nganda ntaba et les snacks ont pris le relais. Sur Kabinda, il y a une usine de panification de pain de Kinshasa sur l'ex-site de TCL (Transport en commun à Léopoldville). Sur ce périmètre, l'ambiance est au- rendez-vous. Tout à

côte, un nouveau quartier Bon vent, on va dire quartier des riches y trône. En levant les yeux au ciel, on tombe sur l'hôtel Invest et la Cité de la Voix du Peuple avec en face des centres de santé suivi de la cité Tingi Tingi.

Je retrouve l'avenue du 24 Novembre en laissant derrière moi, le monument en buste de Simaro Lutumba pour rejoindre à partir de la station Total, l'UPC jusqu'à l'Eglise du centenaire qui fait face au Camp Kokolo et prendre le boulevard Triomphal avant de passer devant les bâtiments du Musée national, de la Territoriale, du Palais du peuple. Je regagne la ville en arpentant la rue qui sépare l'Inspection de la police du Palais du Peuple pour rejoindre l'ex-Avenue Mushie devenue Simaro Lutumba. Sur cette avenue, on trouve l'ISIPA, et de petits hôtels tranquilles jusqu'au coin Usoke où se tient un marché et sur Itaga, le Camp Lufungula. Partout sur chaque rue à Lingwala, les vieilles maisons laissent la place à des immeubles qui pour la plupart ne respectent pas l'intimité des voisins qui ont encore des maisons basses.

En un clin d'œil, un brin d'histoire de la commune de Lingwala, avant de refermer cette page de la balade de cette commune qui a été créée par le décret-loi en 1957. Située dans le district de Lukunga, cette commune couvre une superficie de 2,88 Km². Elle est délimitée au nord, par la Gombe, au sud, par la commune de Kasavubu, à l'Est par celle de Kinshasa, à l'ouest par Bandalungwa.

**Ballade effectué
par EIKB65**



Déconfinement

Plus de prorogation de l'état d'urgence

« A partir de juillet, nous n'allons plus proroger l'état d'urgence sanitaire, le pays est agonisant sur le plan socio-économique », averti le député Gratién Iracan. Ce parlementaire estime que la 5e prorogation de l'état d'urgence sanitaire intervenue le samedi 20 juin doit être la dernière. Pour lui, à partir du mois de juillet, point ne sera question de maintenir l'état d'urgence sanitaire, le faire, sera "assassiner" le pays qui est déjà à l'agonie sur le plan socio-économique. "Nous avons vu qu'il fallait faire cadeau au gouvernement parce que chaque fois on disait qu'il n'y avait pas d'arguments solides pour pouvoir proroger l'état d'urgence sanitaire. L'exposé des motifs était faible. Et pour cela, nous avons tellement insisté, surtout nous de l'opposition, parce que chaque fois nous avons été unanime qu'il ne fallait pas proroger parce que le pays était à l'agonie sur le plan économique. Et cette fois-ci, nous avons insisté et la présidente de l'Assemblée nationale a mis sur pied une commission spéciale qui a travaillé sur la situation de la Covid-19 pour suivre tout ce que le gouvernement faisait. On a trouvé effectivement qu'il y a beaucoup de dérives que ça soit sur le plan financier mais aussi sur le social et sanitaire. Et, les recommandations de cette commission spéciale nous ont intéressé tous comme députés nationaux qui étaient présents dans



Le député Gratién Iracan

la salle et donc, nous n'allons plus proroger l'état d'urgence à partir du mois de juillet", a déclaré Gratién de Saint-Nicolas Iracan. Et de poursuivre : "Nous, nous avons trouvé que si nous continuons avec la prorogation de cet état d'urgence sanitaire, nous sommes entrain de détruire nous-mêmes le pays. La situation socio-économique va de mal en pire". L'élus du Mouvement social (MS) est tout de même conscient que la maladie progresse mais insiste sur la fin de l'état d'urgence au mois de juillet et le renforcement de gestes-barrières. "Donc, il faut nécessairement déconfiner d'abord la commune de la Gombe parce qu'il n'y a plus de raisons pour que Gombe soit sous confinement. Mais surtout, il faut arrêter avec l'état d'urgence sanitaire et renforcer les gestes-barrières. Nous voyons la Covid-19 mais, il y a des conséquences que le gouvernement ne voyait pas sur le plan socio-économique. Parce que tout simplement les niveaux sanitaires n'étaient pas pris en

charge", a insisté Gratién Iracan. Cet élu de Bunia dans la province de l'Ituri fustige aussi un début catastrophique de la gestion de la pandémie qui a coûté à la République des sommes importantes sans résultats conséquents. "Autre détail important c'est que la gestion de la Covid-19 n'était pas bien décentralisée. On sait que dans le système de santé, il faut passer des zones de santé jusqu'aux aires de santé. Mais, cette fois-ci on a eu une gestion qui était plus en amont et qui ne pouvait pas se décentraliser jusqu'à la base. En conséquence, on a envoyé près de 4 700 000 USD aux provinces pour la gestion de la Covid-19. Mais, les gouverneurs se sont sentis dans l'incapacité d'utiliser cet argent parce qu'ils ne savent pas ce qu'il faut faire avec cet argent. Donc, le plan n'était pas bien établi en amont et cela a produit comme conséquence, les provinces ne se retrouvent pas à mesure pour contrecarrer la Covid-19", fustige-il.

E-Journal KINSHASA

Bihebdomadaire en ligne

Autorisation de paraître
04/MIP/0029/95
Dépôt légal
09629571

Fondateur

Jean-Pierre EALE Ikabe

Société éditrice

ATL SARL

Directeur de publication

Bona MASANU Mukoko

+243892641124

Secrétaire de rédaction

Herman Bangi

+243997298314

Correspondants

Mike Malanda

Dieudonné Yangumba (Rtnc)

Patrick Eale

Asimba Bathy

Paris

Henri Mukoko

Jean-Claude Mass Monbong

+33612795774

Schengen

Alain Schwartz

Allemagne

Boose Dary

Mbandaka

Peter Kogerengbo

E-radio FM 100

Hôtel de la poste

Av Bonsomi/Mbandaka 1

Caricaturiste

Djeis Djemba

Infographiste

Wise Media Agency

Collaboration

Lino Debrazeau

Accord partenariat

Top Congo

Congoweb

AfricaNews

CMCT

Crayon noir

EventsRDC

Relations publiques

Roger Nsita

Régie Pub Schengen

Eloges Communication

+32475719058

Adresse : Croisement av. ex-

24 Novembre / Mbomu –

immeuble Kin Béton

Email : agencetempslibre@gmail.comredaction@e-journal.infoSite : www.e-journal.info

Facebook : E-Journal

Kinshasa

Whatsapp : +243812266592

« Ce qui fait peur au FCC »

Depuis quelques jours, il y a lieu de constater que les membres du FCC ont lancé plusieurs initiatives pour contrôler la CENI et la Justice. D'une part, c'est Madame Mabunda qui lance le processus de désignation du Président de la CENI en ignorant le rapport que le Président actuel de la CENI doit faire et les réformes de cette institution et de la loi électorale, d'autre part, c'est Monsieur Minaku qui propose une loi de modification du statut du magistrat et de la loi organique du Conseil supérieur de la magistrature.

Pourquoi toutes ces initiatives au même moment ?

Les membres du FCC ont peur de deux choses :

1. Les poursuites judiciaires contre certains membres du FCC
2. La perte des élections de 2023

Dans cette page, je vais aborder seulement les questions relatives aux propositions des lois faites par Monsieur Minaku.

Globalement, ces propositions des lois permettent le contrôle des magistrats du Parquet par le ministre de la justice qui sera toujours membre du FCC jusqu'à la fin de cette mandature. Ces lois donnent au ministre les pouvoirs suivants :

- Le ministre de la justice aura un mot à dire sur la nomination, la révocation, la mise à



la retraite, la démission, réhabilitation... des magistrats. La liberté totale que le Conseil supérieur de la magistrature avait dans ce domaine est réduite. Ceci veut dire que le ministre de la justice aura la possibilité de faire nommer les magistrats proches du FCC ou de faire révoquer ou d'envoyer à la retraite tout magistrat hostile au FCC. Etant donné que certains membres du FCC ont des comptes à rendre à la justice sur leur gestion du passé, ces magistrats nommés dans ces conditions ne pourront pas poursuivre ces dignitaires du FCC ou ils vont faire semblant de les poursuivre, mais après classer les dossiers sans suite.

Le procès de 100 jours a fait peur aux membres du FCC qui se reprochent leur mauvaise gestion du pays.

- Le ministre de la Justice aura le pouvoir de déclencher une action disciplinaire contre un magistrat qui ne lui obéit pas ou qui est hostile au FCC ;

- Le ministre de la Justice est devenu membre du Conseil supérieur de la magistrature. Ce qui lui permet d'influencer certaines décisions de cet organe en faveur du FCC.

- Le ministre de la Justice participe à l'élaboration du budget du pouvoir judiciaire, ce qui lui permet d'avoir la main mise sur la justice, sur les magistrats et sur les juges. Tout ceci viole l'article 151 de la Constitution qui donne tous ces pouvoirs au Conseil supérieur de la magistrature. Enfin, le FCC veut contrôler la Cour Constitutionnelle qui est un organe important dans le processus électoral, surtout dans l'élection du président de la République.

La Cour constitutionnelle est composée de 9 membres dont 3 choisis par le président de la République, 3 par le Parlement et 3 par le Conseil supérieur de la magistrature (Article 158 de la Constitution).

Le Parlement (Assemblée nationale et Sénat) est contrôlé

par le FCC. Donc c'est le FCC qui va désigner les 3 juges. Pour les trois juges réservés au Conseil supérieur de la magistrature, selon la proposition de Minaku, ces juges ne peuvent pas être désignés sans l'accord du ministre de la Justice qui est membre du FCC. Il est clair que le ministre de la justice ne donnera son accord que quand il sera sûr que les juges qui viendront de cet organe seront FCC ou proches du FCC. Tout compte fait, le FCC aura 6 juges à la Cour constitutionnelle et le président de la République n'en aura que trois. Le FCC sera encore majoritaire à la Cour constitutionnelle (avec 6 juges) contre trois. Le Contrôle des résultats des élections de 2023 sera garanti au FCC.

Le FCC sera majoritaire à l'Assemblée nationale, au Sénat, au gouvernement et à la Cour constitutionnelle. Le FCC veut aussi avoir le contrôle de la CENI.

Voilà, les dessous des cartes de toutes les initiatives qui se passent à l'Assemblée nationale. Si toutes ces initiatives aboutissent ce que le pays sera totalement entre les membres du FCC.

On est tous avertis. Chacun doit jouer son rôle pour empêcher ce complot initié par Monsieur Minaku.

**Me Jean Claude
KATENDE**

Inventons un nouvel ordre économique congolais (suite)

Par Didier Mumengi

Il y a lieu de craindre légitimement que les dynamiques inhibitives actuelles, basées essentiellement sur le jeu d'enclavement intérieur et d'agrippement des territoires frontaliers aux pays voisins, ne conduisent à terme à une implosion balkanisante de la République Démocratique du Congo ! Cette crainte, même si elle paraît politiquement sensible mérite d'être évoquée, car il y a un risque réel que ce double phénomène d'enclavement du centre et d'isolement des périphéries conduise à des démarches d'autonomie de fait ou de sécession territoriale tant redoutées. L'État congolais qui se veut conscient de ce danger doit donc accélérer le processus d'intégration de ces territoires frontaliers actifs à travers des travaux d'aménagement routier d'envergure et une gouvernance réelle de tous les coins et recoins de la République. Telle est toute la quintessence de la perspective du « Pacte National d'Infrastructures Clés » (PANIC) ou le « consensus du 30 juin ». Il s'agit de forger un consensus républicain sous la forme de « devoir national » de créer des nouvelles mobilités, des nouvelles accessibilités, des infrastructures compétitives, dans le double objectif des nouvelles sociabilités et des nouvelles opportunités de développement économique. Le « consensus du 30 juin », c'est donc une mission orthopédique ! Il s'agit de corriger les défauts



4 tribune pour
un après - Covid salubre

**“Inventons
un Nouvel Ordre
Économique
Congolais”**

de mobilité qu'induisent l'enclavement et l'isolement des territoires congolais. Ci-après, en synthèse, les articulations majeures de ce « Pacte ».

1. 5.000 Km de chemin de fer sur 10 ans ou 500 Km par an (rails Est-Ouest et Nord-Sud) ;
2. 100.000 Km de routes et autoroutes en 10 ans ou 10.000 Km par an et 5.000 Km de routes de desserte agricole par an ;
3. 100 ports fluviaux et lacustres en 10 ans ou 10 ports par an ;
4. 50 aéroports en 10 ans soit 5 aéroports par an ;
5. 25.000 MW de « panier énergétique » sur 10 ans ;
6. 10.000 MW sur 10 ans pour l'agenda micro-mini-pico-hydroélectrique. C'est-à-dire : 1000 MW par an à travers des petits barrages hydroélectriques ruraux ;
7. 5% du « panier énergétique » en énergie solaire, soit 1.250 MW sur 10 ans ou 125 MW d'énergie photovoltaïque par an, en construisant les

micro et macro centrales solaires, mais aussi des petites industries de fabrication de tout ce qui intervient dans la production et la consommation de l'électricité, notamment les usines de fabrication des panneaux solaires, ainsi que des unités industrielles de fabrication des fours et cuiseurs solaires, des sacs et chargeurs solaires, etc.

8. Création de la « Grande Ecole Nationale de l'Énergie ». A travers cette « Grande Ecole », lancer un programme de formation et de renforcement de capacités des acteurs clés des métiers de l'énergie et du Mécanisme pour un Développement Propre (MDP).

Par ce « Pacte » dit le « Consensus du 30 juin », le rêve est que les acteurs politiques se mettent tous d'accord pour une même politique d'infrastructures clés, une même philosophie de l'action et une même ambition, celle de donner au pays les bases de son

décollage économique.

III. Les dispositifs accélérationnistes de la « Reflation du Décollage Économique »

1. « Trois ans d'impôt zéro ». Objectif : moratoire fiscal pour sanctuariser les dispositifs favorables à l'entrepreneuriat. Il s'agit ici d'enclencher une dynamique de prodromes du décollage économique, dans laquelle l'affectation des ressources maximise les opportunités d'entrepreneuriat patriotique, en même temps que l'augmentation des dépenses publiques d'infrastructures stimule l'activité manufacturière, qui, à son tour, nourrit la croissance de la productivité, influencée par l'expansion monétaire et l'impôt implicite unique que constitue la reflation.

2. La mise en place d'un « Pacte National pour l'Emploi (PNE) ». Dans le cadre de la devise de la « Reflation du Redressement Économique » : entreprendre pour sortir du sous-développement, le préalable pour bénéficier du dispositif de « trois ans d'impôt zéro » sera de signer le « Pacte National pour l'Emploi », et par conséquent, s'engager à privilégier l'emploi en mode « HAMOC » (Haute Absorption de la Main d'œuvre Congolaise), et promouvoir un salariat à réel contenu de pouvoir d'achat.

3. La mise sur pied du « Commissariat Général à l'Investissement ». Le CGI sera un service de l'intelligence économique, du renseignement commercial stratégique et de la sûreté industrielle.

A suivre

Petite fiesta en plein confinement !

Comme sorti d'une cage, on a l'impression, en imitant un peu le papillon, que des ailes ont poussé et il fallait s'en servir pour aller aussi loin que porte le regard. On a choisi de mettre cap sur une localité à proximité de Kin, en l'occurrence Kasangulu qu'on atteint (45 km) après environ 1h45 min de route. Jean-Pierre m'ayant précédé la veille. Parti à 11h20, je suis arrivé presque à 13h après avoir franchi 6 barrages (contrôles policiers et sanitaire) dont un - circonstance oblige - avec thecking (thermomètre appliquée à la tempe) imposé avant de poursuivre ma route. Avec au bout du compte, réjouissances chez Poly dont c'était l'anniversaire! Sans avoir mangé la consigne d'observer des gestes barrières, nous voici au cœur d'une atmosphère enjouée. Vu la qualité, voire la variété des invités de Poly qu'une certaine amitié liait pour la plupart, on s'est extasiés sans s'en



montrer excessifs. Le ravissement étant à son comble oubliant quelque peu le stress que procure le rythme de vie à Kin. Le but, bien entendu, étant

de prendre une bonne quantité de bol d'air en vue d'oxygéner l'esprit qui en avait bien besoin. Pour ainsi dire, on n'a vraiment pas raté le coche. Comme le temps ne suspend jamais son vol, il est passé un peu trop rapidement devant nous sans nous laisser l'occasion de savourer à satiété et joyeusement cette circonstance festive qu'on aurait aimé prolonger. Ah, parce qu'à un moment donné, il fallait bien mettre les



voiles et penser à refaire le chemin. Comme si une nappe noire s'était posée sur nos têtes, la nuit tombée nous rappelant que c'était bien fini de cette célébration à laquelle on a pris un infini plaisir à prendre part. Merci à Poly de nous y avoir associés pour oublier, un tant soit peu, la cadence infernale de notre milieu habituel avec comme maître-mot le confinement quoique rendu partiel pour des raisons évidentes...

Bona MASANU

Jeannot Bombenga plaide pour une assistance aux artistes

Célébrée à travers le monde le 21 juin de chaque année, la fête de la musique de cette année n'a pas connu l'engouement habituel suite aux restrictions causées par la pandémie de Covid-19. Pour marquer l'événement, la rédaction d'E-Journal Kinshasa a rendu visite au doyen de musiciens de deux rives du fleuve Congo, Jeannot Bombenga, pour recueillir ses avis sur différents sujets ayant trait à l'actualité musicale.

Débonnaire comme à son habitude, Jeannot Bombenga garde encore toute sa lucidité malgré le poids de l'âge et continue à diriger son orchestre le Vox Africa du haut de ses 85 d'âge et de près de 60 ans de métier. Quant à la fête de la musique, qui chaque année est célébrée avec faste à travers toute la capitale et des provinces, elle ne s'est pas tenue suite aux contraintes de l'état d'urgence dues à la pandémie de Covid-19 qui ont entraîné la fermeture de lieux de prestation et



la restriction de liberté de rassemblement. Devenu doyen de musiciens congolais de deux rives du fleuve Congo après la mort d'Edo Ganga, Jeannot Bombenga, a demandé aux artistes de demeurer confiants dans la perspective de la reprise des activités.

Forcés à l'arrêt, il en a profité pour évoquer les conditions des artistes-musiciens durant cette période d'inactivité où ils sont plongés dans

la précarité ne pouvant survenir aux besoins les plus essentiels comme l'alimentation, le loyer, les soins de santé, etc. Pour y faire face, il sollicite l'assistance des autorités compétentes aux praticants de l'art musical durant cette période de dure épreuve comme l'ont fait les dirigeants de certains pays en offrant, tant soit peu, un pactole aux artistes musiciens. Il a souligné que les artistes-musiciens ont

toujours accompagné les dirigeants politiques dès l'indépendance jusqu'à ce jour et contribué aussi à l'économie du pays car leurs œuvres sont exécutées dans les bars, bistrot, boîtes de nuit, dancings pour attirer la clientèle et dans les différentes chaînes de télévision et radios agrémentant les auditeurs et les téléspectateurs.

Ayant fait ses adieux à la scène l'année passée après plus de 6 décennies de prestation, le doyen Jeannot Bombenga attend des reconnaissances officielles comme celles dont a bénéficié de son vivant Edo Ganga par son élévation au rang de Commandeur des ordres nationaux. Etant chevalier de l'ordre des Héros nationaux Lumumba et Mzee Kabila, il sollicite aussi d'être élevé au rang de commandeur à l'occasion de la célébration de 60 ans de l'indépendance du pays de son vivant.

Herman Bangi Bayo

Venu de Mbandaka

Lontela Bonder Ewela à Kinshasa pour confirmer

A l'initiative du promoteur de E-Radio Mbandaka, Lontela Binder Ewela a rallié Kinshasa pour entamer une carrière en solo. Un an après, il décide de monter un groupe pour l'accompagner. Quelques productions données l'ont fait découvrir. Il s'est produit devant le président de la République à



Lontela Binder Ewela reçu à Karibu variétés par la présentatrice Mamie Ilela

la présentation de la Commission anti-corruption au Fleuve Congo Hôtel. Tout récemment Lontela Binder Ewela a fait partie des musiciens qui ont unis leurs voix pour sensibiliser aux méfaits de Covid-19. Déterminé à se frayer un véritable chemin, il s'active à aller un peu plus loin.

Fête de la musique

Distanciation sociale et gestes barrières oubliés...

Des milliers de Français se sont rassemblés dans les rues malgré les restrictions sanitaires dimanche à l'occasion de la Fête de la musique. Un relâchement jugé coupables par certains. Des milliers de Français ont profité dimanche 21 juin pour se rassembler et danser dans les rues, malgré un nombre d'événements restreints et les restrictions sanitaires, un relâchement jugé coupables par certains. Sur les quais du canal Saint Martin à Paris, le coronavirus semble un lointain souvenir : sous une pluie intermittente, les abords du canal étaient bondés et dans le Jardin Villemin tout proche, les DJs enchaînaient les morceaux de housse devant une foule compacte de danseurs. Scènes similaires rue de Paradis, toujours dans le 10^e arrondissement, où une foule serrée a dansé dans l'après-midi, selon les images d'une journaliste présente sur place. Des images qui suscitaient inquiétude et critiques sur les réseaux sociaux : « J'ai bien peur qu'on fonce vers une seconde vague », « c'est irresponsable », « une fête de la musique



juste en sortie d'une crise sanitaire majeure, quelle idée de génie! », note un observateur.

« Ce n'est pas du tout ce que le déconfinement dit progressif impliquait. Je comprends que la Fête de la musique soit libératoire mais ne pouvait-on l'éviter cette année ? », s'interrogeait Gilbert Deray, médecin-chef à la Pitié-Salpêtrière. Un autre observateur de relever : "ce n'est pas du tout ce que le deconfinement dit progressif impliquait. Je comprends que la fête de la musique soit libératoire mais ne pouvait-on l'éviter cette année ? Une reprise de l'épidémie serait catastrophique également sur le plan psychologique". Sur le parvis de l'Institut du monde arabe (IMA)

en revanche, les règles édictées ont été respectées : des vagues successives de 500 spectateurs ont enchaîné les karaokés assis, autour de tables de 10 espacées de 3 mètres, face à une scène où un animateur proposait des morceaux de rap et de pop.

Appel à la prudence

« J'appelle toutes celles et tous ceux qui s'apprêtent à se déplacer à être prudents et responsables. On peut célébrer la musique en gardant les distances et en étant prudents », a mis en garde le ministre de la culture, Franck Riester, qui s'est rendu lui aussi en début de soirée devant l'IMA. Théoriquement, les rassemblements de plus de 10 personnes

sont toujours interdits. Toutefois, avec autorisation du préfet, ils peuvent faire l'objet de dérogations. Et pour les bars, cafés et restaurants, l'organisation de concerts relève de la responsabilité de l'exploitant. Mais c'est un fait : après des mois de disette, beaucoup veulent se rassembler et renouer avec la fête. Aux quatre coins de la France, c'est surtout l'idée des concerts virtuels ou mobiles qui séduit. Jean-Michel Jarre a donné le ton en annonçant qu'il allait jouer en direct dimanche « en avatar, comme dans Matrix », dans un univers virtuel où il a pu être rejoint « par les avatars des spectateurs en immersion totale », une première mondiale.

**Les artistes ne meurent jamais ils sont immortels
retrouvez les chaque jour sur notre site à 13h 30.**

www.e-journal.info

Abeti Masikini, la tigresse aux griffes d'or, 26 ans après...

Elle avait 40 ans lorsque Abeti Masikini quitte cette des hommes et presque 26 ans après (26 septembre 1994) on s'en souvient. En son hommage et surtout pour sa fille, Yolande j'ai choisi de la présenter dans les lignes qui suivent...

Elle, je l'ai connue à Kinshasa, durant les grandes vacances de 1970, dans la commune de Kinshasa, dans la maison familiale sur l'avenue Kabalo, juste en face de l'hôtel King. Elle s'appelait Albertine Finant (Betty) mais nous, on l'appelait Mundele, car elle parlait trop français et faisait tout comme une Européenne. Je l'ai connue à la faveur de sa petite sœur Aziza qui était mon amie et confidente simplement. Je la regardais de loin parce que, dans la maison elle se comportait dans la manière de parler, de s'habiller, de s'adresser aux gens comme une Blanche. Et puis, dans des concerts, elle faisait le lever de rideau en interprétant Mireille Mathieu. Lorsque je devins journaliste, elle



était déjà devenue une grande star de la chanson. J'ai effectué des recherches sur google. Voici ce que j'ai trouvé pour son parcours ; je ne pouvais pas trouver mieux.

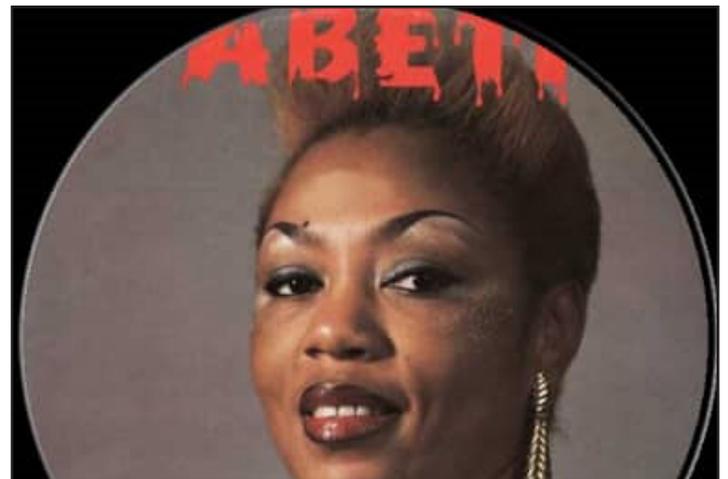
Le début de sa carrière

Abeti Masikini a commencé sa carrière musicale en 1971, après avoir obtenu la première place au concours « Découverte des jeunes talents » organisé par feu Gérard Madiata chanteur à la voix d'or. C'est alors que Gérard Akueson célèbre Manager lors de

son passage à Kinshasa, la découvrit, présentée par Kayumbi Béa, Lukumku Sampu et Kiamuangana Mateta (Verckys). Ils partent tous les deux au Togo où elle enregistre son premier 45 tours « Mutoto Wangu et Safari » avec

rencontre Fêla, le roi de l'Afro-Beat, elle enregistre dans le même studio que lui. Le triomphe à l'Olympia de Paris. Son premier passage à l'Olympia de Paris le 19 février 1973, âgée alors de 19 ans, fut un succès sans précédent. Elle rencontre plusieurs vedettes de la chanson française dont Mireille Mathieu, Hugues Auffray, côtoie les plus grands du monde, tels que Mohamed Ali, James Brown, Myriam Makéba, le Roi Pelé, Bruno Coquatrix et tant d'autres.

Après son passage à l'Olympia, Pierre Cardin le célèbre couturier, parraine son 1er album « Pierre Cardin présente Abeti ». À ses débuts, elle puisait dans ses contes Congolais, musique traditionnelle et folklorique, Abeti chantait



ses musiciens Mauriciens : C'est le succès. Avec son groupe, elle sillonne l'Afrique de l'Ouest avec un spectacle époustoufflant de deux heures. Le Bénin l'accueille ainsi que la Côte d'Ivoire, le Niger, la Haute Volta (Burkina Faso), la Guinée, le Sénégal, le Ghana et le Nigeria où elle

en Swahili, sa langue maternelle, en Lingala, ensuite en Français et en Anglais, cela en signe d'ouverture sur le monde et afin de mieux communiquer avec le public de plus en plus hétéroclite, qui appréciait sa musique résolument avant-gardiste.

EKB65



Foot/A l'initiative de la Fifa

Samy Okasol : styliste, modéliste, couturier et habilleur haut de gamme

La réussite n'est pas fille du hasard, c'est un signe du destin. Et le destin en ce qui concerne Samy Okasol a pris la forme de la couture. Son succès a fini par vaincre le scepticisme du départ de son père. Devenu habilleur attiré des officiers de l'armée du pays, Samy est monté au créneau par la force du poignet, sa ténacité a fait le reste. A l'époque, par mimétisme, les personnages publics du pays allaient chez Arzoni à Bruxelles. Et l'époque est bien révolue, aujourd'hui un fils du pays aux capacités bien éprouvées

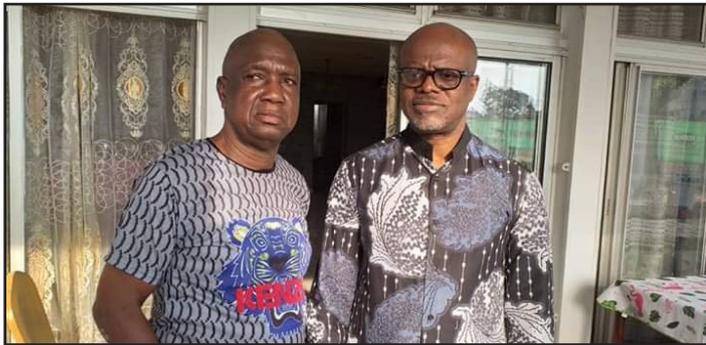


brille localement. C'était un moment de plaisir de le retrouver un dimanche lors de l'anniversaire de décès de Tony Dee. La dernière fois que je l'ai vu, c'était aux obsèques de Simaro Masiya Lutumba

dont il était à la fois ami et habilleur : l'occasion n'était vraiment pas propice pour échanger. Je souhaitais vivement savoir où était situé son atelier depuis son départ de l'Avenue du port. Il me dira qu'il est actuellement sur l'avenue Haut-Congo, non loin de la station service Cobil en venant du centre-ville, c'est une des rues parallèles à l'avenue du Commerce. Disons-le sans ambages, Samy est un des rares Congolais à exercer dans la haute couture. Du temps de maréchal Mobutu, il habillait déjà les dignitaires

du régime et les officiers supérieurs de nos forces armées et de la police. Puis le personnel de Hewa Bora. Plus près de nous, il a poursuivi sur sa lancée, avec pratiquement les mêmes et son catalogue s'est enrichi. Privilège en plus : il a habillé les deux derniers présidents de la République. Avec ses talents de styliste et modéliste, cet ancien de l'ISC dessine lui même ses modèles et organise des défilés de mode pour présenter ses collections. Pour ceux qui ne le savent pas, il possède un showroom pour proposer, à grande échelle, ses créations. Son atelier est aussi une vitrine pour promouvoir sa griffe. Celle d'Okasol est bien connue auprès de grandes marques dont l'ambition est d'aller le plus loin possible : habiller les chefs d'États africains, c'est dans son viseur...

EIKB65



Anniversaire

Colonel Jagger, beaucoup de fêtes ce jour pour toi !

Le dimanche 21 juin, c'était à la fois le début de l'été et de la Fête de la musique, mais aussi celle des pères. En sus, ce jour-là était également celui d'anniversaire d'un aîné qui m'est très cher. Il s'agit de mon grand-frère et ami Dieudonné Loumboume Kalimazi qui s'est souvenu, loin de ses terres (Kinshasa) et surtout des siens le jour de sa venue au monde. Ici sur cette photo prise à Bruxelles



lors de nos retrouvailles en février dernier, j'avais pris l'engagement de le faire revenir au pays pour cette circonstance. Mais hélas, je suis bloqué à Kinshasa à cause de cette crise sanitaire due au Covid-19 que tous souhaitent voir disparaître de la planète. Ce n'est qu'une partie remise. Malgré tout, je te souhaite le meilleur mon grand et un bel anniversaire !



V.Club

Pelé Mongo se porte candidat à la coordination

Après Eugène Diomi Ndongala, Pelé Mongo se porte lui aussi candidat à la tête de coordination de la formation kinoise. Il s'est présenté devant le conseil suprême du club avec son projet pour les quatre prochaines saisons s'il est élu à la tête de l'un des clubs les plus populaires de la RDC. Lui qui a dirigé l'As V.Club à plusieurs reprises sans achever ses mandats ne jure que revenir pour mettre l'As V.Club au diapason des grands clubs du monde comme Mazembe en Afrique. « Je fais savoir ma position aux membres du conseil suprême. Tout en félicitant Général Tango Four puisque

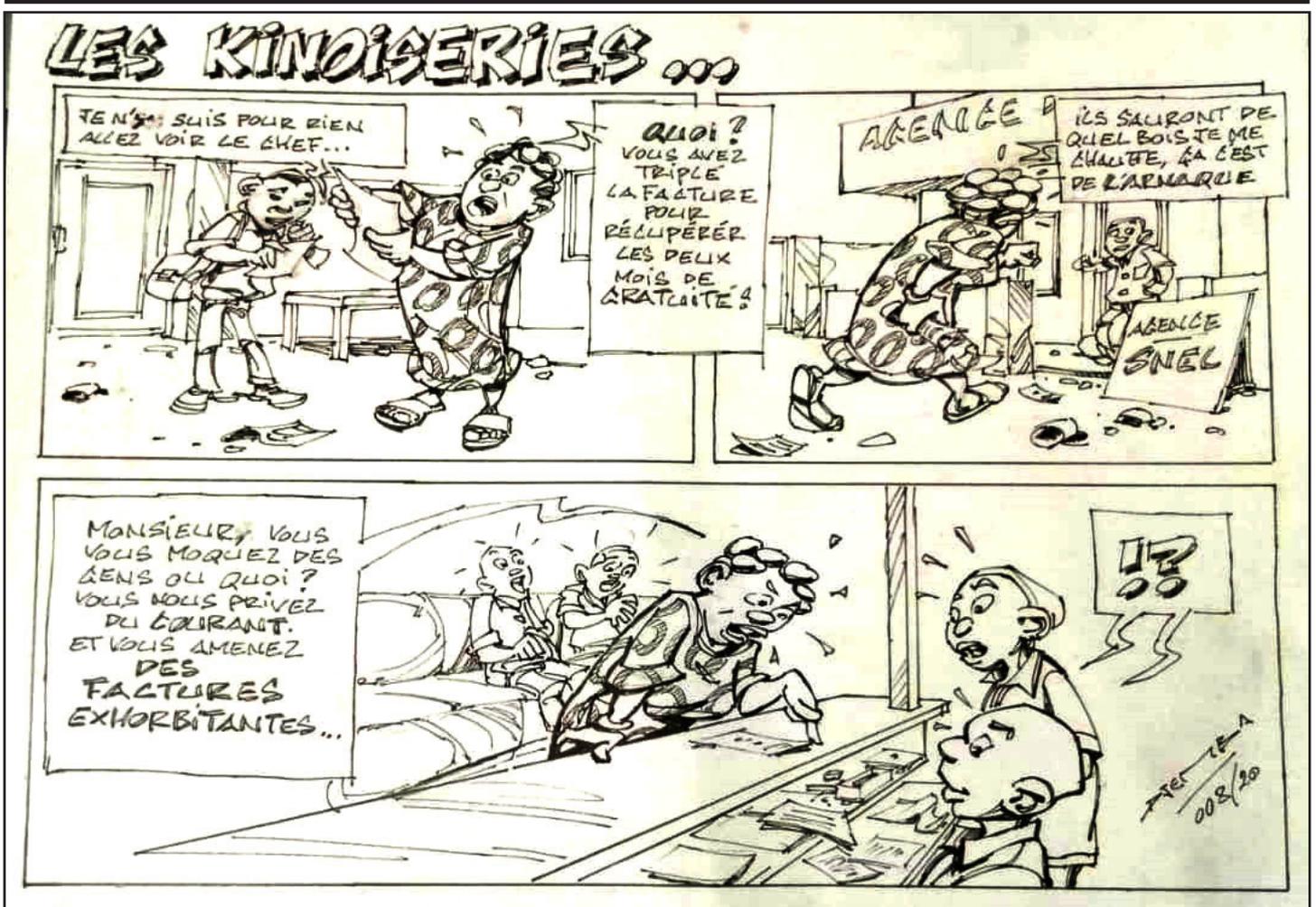


c'est pendant sa gestion que Vita est devenu une grande équipe en Afrique. Mais il nous manque à ce jour un managing », dit-il sur les ondes d'une radio périphérique. Mais moi, souligne-t-il, ma référence est le Tout Puissant Mazembe. « Ce club

congolais a un stade, un avion, des magasins pour la vente des insignes du club, ce n'est pas de la magie. Pour Vita Club, je vais faire pour les 4 ans la même chose. Je suis en contact avec le gouverneur de la ville de Kinshasa pour la location du stade

24 novembre afin qu'il soit loué par nous pour 20 ans et en faire un bijou. Nous allons le réhabiliter avec le concours de mes partenaires pour ajouter un grand restaurant, des appartements pour le logement des joueurs étrangers du club et des magasins pour vendre des insignes du club. Qu'on me laisse seulement 4 ans pour réaliser mon projet. J'ai déjà montré à tout le monde mon amour pour le club. Il est temps pour développer V. Club », déclare Pelé Mongo qui reste l'un des dirigeants verts noirs célèbres pour avoir amené ce club se préparer durant un mois au Brésil.

MCP



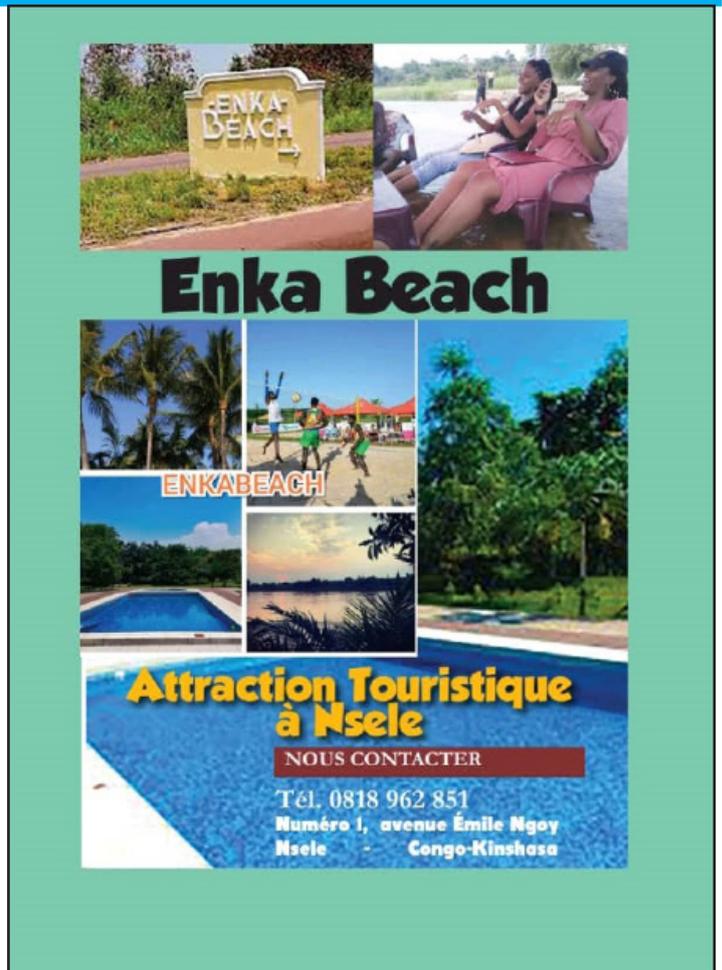


CONKIM
CONCESSION KIMBEMBE

Randonnée à bord du HB/CK après le consentement des mariés. Exclusivité ConKim Lodge de Kisangani/CIMESTAN Mazunga Kimbembe

Mbilika Bel, Caramel, Souzy Kaseya, Kanza Lokua, L-Chrys Lokombe (artiste musicien de Kisangani) viennent de passer une agréable et mémorable soirée au ConKim Lodge. Infiniment merci à ces monuments de la musique congolaise pour avoir accepté notre invitation et surtout pour agrémenter la soirée par des histoires inédites, dignes de figurer dans une encyclopédie de la musique congolaise. Merci à toi Souzy, le Maestro, pour ces coulisses. On pouvait rester jusqu'au matin...

Le Far West au CONKIM LODGE à Kisangani, quartier CIMESTAN, à 6km du centre-ville



Enka Beach

Attraction Touristique à Nsele

NOUS CONTACTER

Tél. 0818 962 851
Numéro 1, avenue Émile Ngoy
Nsele - Congo-Kinshasa



Confort et Modernité

EMILTON
Saint Jean

253, Avenue Nyangwe / Lingwala
Tél : +243 820 337 740 / +33 750 486 238
Email : emiltonstjean@gmail.com



Des maisons moins chères, rapides et solide
Plus d'infos sur

www.ndaku.cd

CATEGORIE A



MAISON A VENDRE
50m² : 30.000\$
2 Chambres...

CATEGORIE B



MAISON A VENDRE
100m² : 50.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE C



MAISON A VENDRE
120m² : 60.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE D



MAISON A VENDRE
150m² : 80.000\$
4 Chambres...

Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République et en partenariat avec le gouvernement Provincial de Kinshasa, Hapi Congo Sarl va construire 240.000 maisons modernes dans le projet "To tonga Kinshasa"